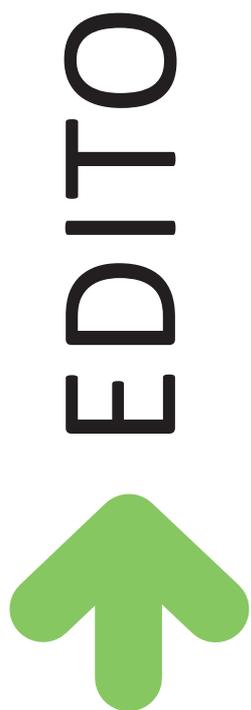


# MUT INFO

n°72





## 80 ANS... 120 ANS... ET TOUJOURS À VOS COTÉS

La Sécurité Sociale fête ses 80 ans, elle a été créée en 1945 à la sortie de la seconde guerre mondiale avec pour ambition de couvrir les risques maladie, vieillesse, accidents du travail et famille.

Quant à notre mutuelle, elle prend vie en 1902 avec la création de la "Société de secours mutuel" ayant pour objectif premier la constitution d'un régime de retraite puis en 1945 suite à l'avènement de la "Sécu" elle est devenue la Mutuelle Complémentaire Santé avec mission d'allouer aux employés (actifs et non-actifs) du Groupe la Dépêche du Midi des prestations maladie, maternité, chirurgie et d'accorder des aides .

A 80 ans, la Sécurité Sociale reste un pilier de notre solidarité nationale mais un pilier malmené. Même si beaucoup nous envient ce système de protection sociale qui a su réduire au fil des ans les inégalités d'accès aux soins, chaque fin d'année on met en avant son déficit chronique " le trou de la sécu ", qui déclenche bien des débats autour du système de santé... aura-t-il dans les années à venir les moyens de se financer ?.

Ce modèle peut paraître singulier et Stéphane Junique, président du Groupe VyV va plus loin pour formuler l'enjeu d'avenir : "La santé est avant tout un sujet de société ! A l'heure où le droit à la santé est attaqué de toutes parts, les mutuelles portent des actions d'entraide et un modèle de protection sociale collective qui prolonge la solidarité nationale par la Sécurité Sociale ".

Sans occulter les difficultés qui pèsent au quotidien sur l'ensemble du monde de la santé, elle ne doit pas être un privilège dont seuls quelques-uns pourraient bénéficier, mais un droit pour tous.

La solidarité c'est donner à chacun les moyens d'être protégé contre les aléas de la vie. C'était l'idéal des premières mutuelles constituées à la fin du XIX siècle.

Gardons cet idéal en continuant à nous engager au bénéfice de nos adhérents.



**GILBERT CALIXTE**

Président Mutuelle Complémentaire Santé



**ÉRIC GABARROT**

Président Mutuelle Réalisations Sociales



## VACANCES D'ÉTÉ

# NOS CONSEILS SANTÉ POUR PARTIR L'ESPRIT TRANQUILLE

Les vacances permettent une récupération physique, notamment musculaire, mais aussi et surtout une récupération mentale. Elles rendent possible une mise à distance du travail et de ses contraintes. En « fermant » quelques dossiers dans sa tête, nos pensées, progressivement, se remettent en marche. En effet, dans un monde où il faut toujours faire plus, toujours plus vite, on manque de temps pour se poser, pour réfléchir. C'est aussi le moment d'explorer d'autres univers que l'univers professionnel et, par là, de s'oxygéner et d'enrichir son esprit. Pour partir en vacances l'esprit tranquille, avec la certitude de pouvoir faire face à toutes les éventualités médicales, voici nos conseils santé pratiques.

### FAITES UN BILAN DE SANTÉ

- Consultez votre médecin et votre dentiste pour un bilan de santé deux mois avant votre départ si vous ne les avez pas consultés depuis un certain temps. C'est l'occasion de discuter de votre voyage et de recevoir des conseils personnalisés.
- Vérifiez que vos vaccins sont à jour, en particulier ceux recommandés ou obligatoires dans votre pays de destination.

### CONTRÔLEZ VOTRE COUVERTURE SANTÉ ET ASSISTANCE À L'ÉTRANGER

- Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) si vous voyagez au sein de l'Espace économique européen (Union européenne, Islande, Norvège, et Liechtenstein), ainsi qu'en Suisse. Cette carte garantit l'accès au système de santé public des pays membres. Demandez-la au moins 15 jours avant votre départ.
- Vérifiez les garanties d'assistance prévues par votre carte bancaire ainsi que dans vos contrats d'assurance habitation ou automobile, votre contrat garantie **accident de la vie** (GAV) ou par votre mutuelle santé, afin de savoir comment elles s'appliquent si vous tombez malade ou avez un accident pendant votre voyage à l'étranger.
- Souscrivez, le cas échéant, une assurance voyage, en particulier pour les voyages dans certains pays où les frais de santé peuvent être très élevés.

### COMPOSEZ LA TROUSSE DE SECOURS PARFAITE

- **Les essentiels pour les premiers soins**, comme des compresses stériles, hémostatiques pour arrêter les saignements des petites plaies, du sparadrap, des pansements, une bande Elastoplast, une bande de gaze, un désinfectant, un antiseptique, un répulsif antimoustique, des crèmes contre les brûlures et piqûres, du sérum physiologique en dosettes.
- Les médicaments de base contre la douleur ou la fièvre (paracétamol...), mais aussi contre les maux d'estomac, les nausées, les allergies, et les réactions cutanées.
- Les médicaments pour votre traitement chronique le

cas échéant, en quantité suffisante pour toute la durée du séjour, voire un peu plus.

- Le matériel pratique, à savoir une pince à épiler, des ciseaux, un tire-tiques, et un thermomètre.
- Des filtres ou pastilles purificatrices d'eau pour filtrer l'eau.

### Conseils de sécurité

- En cas de traitement, conservez une ordonnance de votre médecin, mentionnant les noms des substances actives prescrites en Dénomination Commune Internationale (DCI).
- Vérifiez la date d'expiration de vos produits médicaux et renouvelez votre trousse de secours annuellement pour éliminer les produits périmés.

Que faire en cas d'urgence médicale à l'étranger ?

- Votre premier réflexe doit être de contacter les secours locaux. « Une fois pris en charge par un professionnel de santé, appelez le numéro d'assistance de votre carte bancaire, de votre mutuelle ou de votre assurance voyage, que vous aurez préalablement noté et gardé sur vous, qui vous indiquera les différentes étapes à suivre en fonction de la gravité de la situation », indique Jérémy Thiriot, directeur général chargé du développement commercial à VYV International Assistance.

### En cas d'hospitalisation

- L'assistance de votre assurance voyage, de votre mutuelle ou de votre carte bancaire, jouera un rôle essentiel en vous aidant dans les démarches administratives et en vous informant sur les soins disponibles sur le lieu de séjour.





## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES...

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : UNE HAUSSE DE LA CONSOMMA- TION SOUTENUE ET DURABLE

Les assemblées générales (complémentaire santé et réalisations sociales) se sont déroulées jeudi 19 juin dans le hall d'accueil du journal en présence de Jean-Michel Baylet, Président directeur général qui en des termes élogieux, a dit :

sa fierté de s'adresser, ce jour aux adhérents de la mutuelle, actionnaires du journal. Il a redit son attachement aux mutuelles, "c'est mon père qui l'a voulu dans un esprit de solidarité, de fraternité et d'humanisme." Jean-Michel Baylet a réaffirmé sa volonté de maintenir une mutuelle autonome, indépendante et son intérêt pour la cause mutualiste. "Continuez à donner l'exemple, continuez à agir dans ce sens." "Si nous sommes ce que nous sommes, écrivait Jean Baylet dans son testament, nous le devons à nos collaborateurs et nous devons les respecter." C'est ainsi que le PDG terminait son allocution.



Gilbert Calixte président de la complémentaire santé ouvrait la séance : "2024 restera une année de doute, d'interrogation car après la parenthèse enchantée que furent les jeux olympiques nous sommes revenus au quotidien marqué par une instabilité gouvernementale et législative ainsi qu'une situation internationale tendue" Il poursuit : "Malgré ces incertitudes, nous avons continué à œuvrer au mieux tout en préservant l'intérêt de nos adhérents.

Nous sommes conscients que la couverture complémentaire santé est essentielle pour réduire le reste à charge des ménages aussi le conseil d'administration n'a pas voulu en 2024 suivre le taux d'augmentation des cotisations annoncé entre 9 et 15% au niveau national et c'est grâce à une gestion rigoureuse que nous avons pu limiter cette augmentation à 5,4%. Concernant les dépenses, nous constatons que la hausse de la consommation en santé est soutenue et semble durable." Il rappelle : "Pour palier les moments difficiles suite à un problème de santé, nous avons un fonds social alimenté par vos cotisations, aussi si vous êtes face à une situation délicate, n'hésitez pas à faire appel à ce fonds." Le président poursuit : "Parlons maintenant d'une

révolution qui se profile à l'horizon : l'Intelligence Artificielle (IA). Pour les grandes et petites mutuelles quels seront les enjeux et perspectives ? Une page blanche est à écrire." Pour le président, "L'IA ne doit pas être un outil de plus, on doit trouver un équilibre entre humain et Intelligence Artificielle."

### NOTRE PARTENARIAT AVEC HARMONIE MUTUELLE

La convention de gestion signée avec Harmonie Mutuelle a été reconduite pour l'exercice 2024. Conformément à la convention signée, la mutuelle a versé une avance de trésorerie équivalant à 20 jours de prestations. Au 31 décembre 2024 cette avance de trésorerie s'élève à 100 894€. Les frais de gestion sont portés de 17,59€ HT par personne protégée et par an à 21,11€ TTC. Un avenant a été signé entre la Mutuelle et l'UGM Vyv Partenariat pour la prise en charge des tâches comptables, fiscales et réglementaires par le service comptabilité d'Harmonie Mutuelle.

### LES COTISATIONS ACQUISES

Baisse des cotisations des contrats collectifs obligatoires (salariés et employeurs) en 2024 par rapport à 2023. La part prise en charge par

l'employeur est en forte hausse par rapport à 2023. Les effectifs salariés couverts en 2024 se maintiennent par rapport à 2023. Augmentation des cotisations des contrats collectifs facultatifs (non-actifs) sur 2024 par rapport à 2023. Cette hausse est due à la revalorisation du barème de cotisation pour 2024 de + 5,40%. Sur 2024, on enregistre 18 nouveaux contrats Loi Evin, 13 résiliations infra-annuelles et 45 décès dont 33 sont des assurés principaux. L'évolution des effectifs depuis 2020 montre une baisse constante des assurés et bénéficiaires de notre mutuelle.

### FONDS SOCIAL

En 2024, le fonds social est venu en aide à 4 adhérents salariés. Le montant moyen des aides accordées est de 1 093€ en 2024.

### Point sur les prestations

Redistribution des cartes en 2024 : les postes « honoraires médicaux » (+8%) et « dentaire » (+4,6%) sont passés respectivement en 1er et 2ème position alors que le poste « hospitalisation » est quant à lui passé en 3ème position et enregistre une baisse par rapport à 2023.

Les prestations payées en 2024 s'élèvent à 2 406 988€ contre 2 417 463€ en 2023 soit une baisse de 10 476€.

## ...DES MUTUELLES

# RÉALISATIONS SOCIALES : PRÉVENTION ET POLITIQUE SOCIALE RESTENT NOS PRIORITÉS

"Il y a un an, lors de notre dernière AG, j'évoquais l'incertitude de notre monde et de notre société, et nous, pendant ce temps" introduisait le président Éric Gabarrot. "Nous continuons à œuvrer pour apporter un mieux à nos adhérents. Revenons aux actions et aux missions de notre mutuelle : l'aide à la personne, la solidarité et le soutien des personnes en difficultés, toutes et tous, actifs comme retraités. Dans le cadre de la prévention, du bien-être et du bien vivre à Toulouse, Montpellier mais aussi dans tous les départements, nous sommes en lien avec les services RH du groupe pour travailler sur des journées à thème. Nous avons signé, soulignait le président, un partenariat avec la clinique d'Ostéopathie de Toulouse ce qui nous permet de proposer des séances aux salariés et retraités de Toulouse. La première a eu lieu en avril dernier et a connu un grand succès. Idem sur les journées de l'audition ainsi que sur la thématique du bien-être au naturel. Nous avons participé au déploiement du logiciel Kinalgo qui permet à chacun de faire des exercices quotidiens. Un outil performant créé et développé par des kinés. Nous continuons à travailler également avec l'ASD (Association sportive de La Dépêche), avec des actions de prévention axées sur le sport et la culture. Merci à Eric Pasquali, président de l'ASD et à son bureau.

### Le point sur nos résidences

Le taux de remplissage de nos résidences Sarraut et Tilleuls est toujours de 100% et une liste d'attente nous rappelle aujourd'hui combien il

est difficile de trouver un logement à un prix raisonnable. La politique sociale reste notre priorité et nous ne pouvons, hélas, répondre à toutes les demandes. J'avais évoqué l'an dernier le lancement d'une étude énergétique et phonique à Sarraut. Ce diagnostic a bien avancé. Les travaux devraient débuter au 2ème semestre 2025 et toute l'année 2026. Ils engageront la mutuelle financièrement pour de nombreuses années. Du côté des Villas des Tilleuls, le litige sur les malfaçons constatées est toujours au tribunal dans l'attente de lancement des travaux de réparation. L'équipe qui s'occupe des sites vacances œuvre pour tenir nos 3 résidences en bon état sans pour cela augmenter les tarifs. Un choix voulu en cette période inflationniste, respectant notre principe de politique sociale. Côté finances, votre mutuelle se porte bien. Avant les remerciements de coutume, un mot pour notre prestataire et partenaire, la Sogem qui nous accompagne au quotidien pour une bonne gestion de nos biens immobiliers. Cela fait 4 ans que nous travaillons ensemble et je ne peux ici que souligner le travail sérieux de Guillaume Porcaro et son équipe sans oublier Florie, notre référente.

### Résultat et informations financières

Au 31 décembre 2024 le total du bilan s'élève à 8 246 128 € contre 8 252 827 € en 2023.

### La Résidence Maurice Sarraut

La principale ressource de la mutuelle est le loyer perçu de la résidence Maurice Sarraut. Le loyer est revalorisé



chaque année au 1er juillet. Sur 2024, la revalorisation du loyer a été de 3,49%. Sur 2024 le taux d'occupation des appartements est légèrement supérieur à 2023 avec un taux avoisinant les 100%. Grâce à ce très fort taux d'occupation et des charges d'amortissement stable, le résultat de l'activité location résidence Maurice Sarraut est bénéficiaire.

### Les Villas des Tilleuls

Cette résidence compte 12 villas/appartements de type 2 et 3 et a fait l'objet d'une location pleine sur l'année. Le barème appliqué des loyers a été revu à la baisse pour répondre à la demande de nos adhérents. Le taux d'occupation pour 2024 est légèrement supérieur à 2023 et proche de 100%.

### Fonds de solidarité

Sur l'exercice 2024, les fonds collectés se sont élevés à 22 068 euros. La mutuelle est venue en aide à 4 adhérents pour un montant total de 3 163 euros.

## DES REMERCIEMENTS :

Aujourd'hui jour d'AG, c'est l'occasion pour les deux présidents, encore une fois de remercier la Direction Générale du Groupe Dépêche du Midi pour son soutien, sa disponibilité et son écoute, ainsi que les partenaires sociaux. Merci aux administrateurs et au bureau qui s'impliquent au quotidien, merci au personnel, Annie et Hélène, qui œuvre pour le bien de tous dans un souci de solidarité et de proximité, merci également à notre partenaire financier Fabrice Rodriguez du crédit coopératif sur qui on peut compter et qui sait nous apporter tous les conseils nécessaires pour une bonne gestion.

## Le film de la mutuelle

À l'initiative des présidents et des administrateurs, la réalisation d'un petit film sur l'histoire et la vie de la mutuelle a été lancée. Le dernier film fut réalisé en 2000 en VHS, à l'occasion des 100 ans de la mutuelle. Il était temps d'actualiser les images et les commentaires. Rapide et très bien réalisé par Via Occitanie, le film a été visionné par les adhérents lors des assemblées générales.



## PRÉVENTION

# SUCCÈS DES SÉANCES GRATUITES D'OSTÉOPATHIE

Dans le cadre des nombreuses actions de prévention des mutuelles, il convient de saluer le succès d'une première initiative, visant à prévenir les troubles liés à la mobilité du corps. N'en doutons pas, elle sera appelée à être renouvelée.

Grâce au partenariat signé entre nos mutuelles et l'école toulousaine d'ostéopathie (ITO) ainsi qu'avec la collaboration du service de ressources humaines du groupe La Dépêche du Midi, une journée de consultations gratuites d'ostéopathie, pour les adhérents actifs comme retraités s'est déroulée toute la journée du 29 avril au siège du journal.

Ce fut une première pour quatre étudiantes de cinquième année de l'ITO, en fin de cycle de formation, plus familiarisées à apporter leur concours lors de compétitions sportives. Une immersion en entreprise pour Pauline, Mallory, Marion et Candice. Sous le contrôle avisé de Benjamin Dailland, ostéopathe, coordinateur pédagogique pour les deux cliniques de l'ITO, les quatre jeunes ostéopathes qui bouclent leur formation en juin par la remise du diplôme pour un départ dans la vie active n'ont pas "chômé" face à une importante fréquentation ce jour là. Cette journée a répondu aux attentes des administrateurs de la Mutuelle et du service RH. Trois cabines avaient été aménagées dans les locaux de l'entreprise derrière la Mutuelle. A raison de 30 minutes de consultation, 45 adhérents de la Mutuelle dont 8 retraités, inscrits au

préalable, se sont succédés sur les tables fournies par l'ITO. "La priorité était accordée à la prévention sur les mouvements du dos", précisait Benjamin Dailland.

Les présidents Eric Gabarrot et Gilbert Calixte ainsi que Gérard Piacentini en charge de la commission prévention se sont réjouis du succès de cette journée. "Elles font corps avec la volonté du conseil d'administration des mutuelles de placer la prévention au coeur de nos engagements mutualistes, pour le bien être de nos adhérents" soulignent-ils. Les quatre étudiantes étaient ravies de leur première immersion en entreprise. Elles ont d'ailleurs fait plus ample connaissance avec le monde de la presse en visitant les services de La Dépêche du Midi.



## Des réactions

Au lendemain de la journée consacrée à ces consultations gratuites d'ostéopathie nous avons demandé à plusieurs participants(es) de nous confier leur avis sur cette initiative.

VL : "Merci pour cette belle initiative. J'ai trouvé cette consultation très bénéfique, à la fois professionnelle et rassurante. C'est une action que je serais heureuse de voir renouvelée. Je dois reconnaître qu'au départ, j'étais un peu réticente à consulter un ostéopathe que je ne connaissais pas, et qui n'était pas encore diplômé. On a souvent un ostéopathe de référence, et il peut être difficile de faire confiance à un nouveau praticien dans ce contexte. Mais cela a été une très belle surprise : j'ai été écoutée, bien accompagnée, et j'ai ressenti un réel sérieux dans la prise en charge. Une expérience très positive que je recommande !

BP : "Amener l'ostéopathie sur notre lieu de travail. Quelle bonne idée. Merci à la Mutuelle, à l'IOT pour cette parenthèse de bien-être"

OV : "J'ai trouvé cette initiative très prévenante de la part de la Mutuelle. Les étudiantes étaient très sérieuses, à l'écoute. Merci."

FP : "Je suis satisfait d'avoir pu bénéficier d'une séance d'ostéopathie. Ravi au point de prendre rendez-vous à l'institut pour une nouvelle consultation"

PhC. "C'est une bonne initiative. Et j'en remercie la mutuelle. Elle remplit parfaitement son offre concernant la prévention"

BC. "Une opération inédite dans l'intérêt des adhérents de la Mutuelle. J'ai pu en profiter et j'en tire des bienfaits"

GP. "Une organisation au top sans aucune perte de temps entre chaque consultation. Des étudiantes motivées et compétentes. Une expérience à renouveler"





## APPLICATION DE PRÉVENTION

# OPÉRATION "KINALGO" : C'EST BIEN PARTI !

L'opération KINALGO" (web application de prévention en TMS), est désormais bien lancée auprès des salariés des agences du pôle Ouest. Une action longuement mûrie par la commission prévention de la mutuelle Réalisations Sociales, puis adoptée à l'unanimité par son conseil d'administration en étroite collaboration avec la direction des Ressources Humaines du groupe.

Rappelons en la finalité. Elle s'adresse aux salariés du groupe pôle Ouest qui travaillent dans les agences départementales. Sous condition d'abonnements<sup>(1)</sup> ils ont accès à des modules sur internet de sport et de prévention. "L'innovation au service de l'entreprise et de ses salariés" comme le souligne le site "Kinalgo" conçu par Sébastien Bourrel, kinésithérapeute et ostéopathe du sport, spécialiste de la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS). Définissant son projet, il était parti du constat que de plus en plus de ces troubles étaient liés au travail, au sport et aux loisirs. Par le biais de ses modules numériques, le salarié adapte individuellement l'ergonomie de son poste de travail : un coach personnel sur son écran ! Ainsi chacun devient acteur autonome de sa prévention, en toute liberté et suivant le rythme souhaité.

L'application propose aussi un accès aux premiers secours.

### Un projet collectif

Une fois ce projet adopté, l'étape suivante consistait à informer les salariés. "Cette phase est aujourd'hui terminée" nous confie Frédérique Failla, directrice des ressources humaines adjointe et ses deux collaboratrices Manon Portal et Pauline Nicolas. Toutes trois ont sensibilisé les personnels concernés. "L'application a été ouverte aux salariés en agence départementale dans un souci de prévention des risques musculosquelettiques et de qualité de vie au travail. Nous avons visité 9 agences, depuis le 11 mars, soit environ 3 agences par mois. Depuis le lancement, nous avons une cinquantaine d'utilisateurs concernés qui ont ouvert et paramétré leurs profils (sur 163 licences).



Afin de favoriser l'utilisation de la plateforme, nous partageons des vidéos thématiques tous les mois. Lors de nos visites, nous avons été très bien accueillies et les personnes concernées étaient enchantées de ce dispositif. La plateforme est très intuitive et simple à utiliser : il suffit de compléter son profil en répondant aux questions pour construire un algorithme personnalisé qui propose donc des exercices adaptés aux tâches effectuées par la personne (travail sur un bureau, conduite, ménage), précisent Frédérique, Pauline et Manon.

(1) La convention de partenariat entre la Mutuelle Réalisations sociales et la direction du Groupe DDM prévoit un financement à part égale des 200 comptes d'utilisateurs de la plate-forme Kinalgo. Soit une contribution globale de 4 500 € HT. pour chaque entité, soit au total 9 000 € HT).



## À LIRE

# JE VEUX ÊTRE JEUNE CENTENAIRE



Vieillir en bonne santé est devenu l'un des principaux défis que se lancent aussi bien les Etats-Unis que l'Europe. Non seulement pour la santé de nos concitoyens mais aussi de manière plus pragmatique pour l'énorme impact sur l'économie, les soins, le développement social, le bien-être individuel et social. La médecine anti-âge est à la mode. Mais comment enrayer les facteurs essentiels qui causent un vieillissement prématuré et mettre en pratique les solutions maintenant reconnues qui permettent à l'organisme de garder le plus longtemps possible un fonctionnement optimal et une morphologie correspondant au plus beau potentiel de son âge ? De nombreux professionnels de santé s'y sont penchés. Parmi eux et depuis une trentaine d'années le docteur Jean-Pierre Willem, chirurgien et anthropologue auteur de nombreux ouvrages de référence sur le vieillissement. C'est la synthèse de ses recherches qu'il présente dans son dernier livre : "Je veux être un jeune centenaire". Les lecteurs y trouveront une mine d'informations sur les origines de leurs soucis de santé et surtout les remèdes à ces maux.

*«Je veux être un jeune centenaire»  
par le docteur Jean Pierre Willem, Dauphin Édition.*

"L'énergie, la solidarité, la proximité, au service de chacun"

# MUTUELLES DU GROUPE DÉPÊCHE

## RÉGIES PAR LE CODE DE LA MUTUALITÉ

TÉLÉCHARGEZ  
NOTRE MAGAZINE  
**MUTUELLE  
INFOS  
N°72**  
sur notre site  
[www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)

TOUT SUR NOTRE SITE  
[www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)

### INFOS PRATIQUES

#### HORAIRES ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

du lundi au vendredi  
de 10h à 12h et de 14h à 16h  
Tél. : 05 62 11 35 00

Courriel : [mutuelle@ladepeche.fr](mailto:mutuelle@ladepeche.fr)  
Site : [www.mutuelle-depeche.fr](http://www.mutuelle-depeche.fr)  
Assistance : 0969 321 169 (24h/24 - 7j/7)

Pensez à nous rappeler  
votre numéro d'adhérent  
pour toute demande à la mutuelle

### MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X  
Tiré à 1 750 exemplaires  
est une publication éditée par  
**LA MUTUELLE DU GROUPE  
LA DÉPÊCHE DU MIDI**

Avenue Jean-Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe  
La Dépêche du Midi est régie par le code  
de la mutualité et soumise au contrôle  
de l'Autorité de Contrôle Prudentiel  
et de Résolution (ACPR)

**Directeurs de la publication**  
Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

#### Rédaction :

Marie-Françoise Borie,  
Jean-Pierre Roland, Marielle Isolda

#### Mise en page :

Mathis Ducourneau & Sandra Berche (PAO OCI)

#### Photos et infographies

Gettyimages - Archives Mut Infos

Impression : Atelier Print

### MUTUALITÉ FRANÇAISE AGEN, CENTRE DU MONDE MUTUALISTE



1 500 congressistes de la Fédération de la Mutualité Française, à laquelle notre mutuelle est affiliée, se sont retrouvés au mois de juin à Agen, pour 3 jours de travail à l'occasion de leur 44e congrès avec au programme : penser ensemble à l'avenir solidaire de notre système de santé et de protection sociale. Un espace d'échanges et de co-construction de solutions solidaires.

Plus d'un français sur deux est protégé par une mutuelle soit 32 millions de personnes. Sociétés de personnes à but non lucratif, elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents.



### CARNET

#### Ils nous ont quittés

TINDON BENEDECITE.....	05/11/2024
ROLLAND CHARLES.....	15/03/2025
THOMA JEANNE.....	21/03/2025
LACOSTE LINETTE.....	21/03/2025
ADJADI WILLIAM.....	24/03/2025
BLASA JEANNE.....	11/04/2025
GOMEZ GILBERT.....	05/04/2025
MOREAU GUSTAVE.....	22/04/2025
GOUGES JOSIANE.....	25/04/2025
SANTIER NICOLE.....	08/05/2025
PARCON JACQUELINE.....	15/05/2025
MOUSSARON YVES.....	21/05/2025
DEJEAN MARIA.....	04/06/2025

#### Ils sont arrivés

SOUILLE Jules.....	30/03/2025
JAMMET Evan.....	29/05/2025